



« Tamié – Savoie »
44-120, Chemin de Martignon
73200 PLANCHERINE
contacts@lesflorimontains

Communication à l'ensemble des adhérents de l'association des Florimontains

Bonjour à toutes et à tous,

Comme nous vous l'avons écrit dans le dernier Edelweiss, nous amorçons une transition générationnelle qui nécessite de repenser notre fonctionnement pour que Les Florimontains continuent à vivre et à rendre heureux les jeunes que nous accueillons l'été et tous ceux qui se retrouvent à Tamié.

Le conseil d'administration que vous avez élu au mois de décembre y a travaillé activement. Des femmes et des hommes, de toutes générations, conscients de l'urgence de la situation ont pensé adopter un fonctionnement collégial.

Plusieurs semaines ont été nécessaires pour construire cette collégialité, en recherche de cohérence, d'efficacité et avec pragmatisme, avec l'aide et les conseils d'adhérents bénévoles.

Pour ce faire nous avons réécrit les statuts de l'association, le règlement intérieur, et mis en cohérence le règlement financier et le projet éducatif. Ces documents déclinent de façon détaillée le nouveau mode de gouvernance que nous vous proposons et vous les trouverez en pièces jointes.

Dans ce nouveau mode collégial, nous n'avons plus de bureau ni de président. 7 pôles de responsabilité ont été définis (Vie associative, Logistique séjours-jeunes, Animation séjours-jeunes, Finances – Ressources humaines, Communication, Gestion libre, Bâtiments) et les administrateurs se sont répartis pour prendre la responsabilité de chaque pôle ou y participer activement. David, notre directeur administratif, est associé au travail de nombreux pôles et aux conseils d'administration.

Nous nous réunissons en conseil d'administration plusieurs fois par mois en visioconférence. Chacun des responsables de pôle partage des informations sur les activités qu'il entreprend, et nous décidons ensemble, collégialement, sur les sujets essentiels.

Notre travail en conseil d'administration nous permet aussi de suivre notre planning de préparation des séjours jeunes et de nous assurer d'être prêts.

Nous vous espérons nombreux à Tamié le 14 mai à 15h en assemblée générale extraordinaire pour vous exposer le projet et répondre à vos questions afin de confirmer avec vous cette nouvelle gouvernance et pouvoir ensuite déposer les statuts en préfecture.

Vous pouvez, si vous le souhaitez, participer à cette aventure stimulante en devenant membre du conseil d'administration. Vous rejoindrez une équipe motivée qui prend plaisir à travailler ensemble, et vous pourrez contribuer au(x) pôle(s) de responsabilité où vous souhaitez apporter une contribution.

Salutations icaunaises et savoyardes !

Le Conseil d'Administration,

F. D'ONCIEU, P. DEPORT, JM DEPARDIEU, L. HERVE, M. TERRUEL, A. TERRUEL, C. CORNEC